



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan de la mobilité pour l'année 2009

Les Vaudois se déplacent toujours davantage

Après avoir marqué le pas en 2008, la croissance de la mobilité reprend en 2009, à un rythme plus rapide (3%) que celui de la démographie (1.9%). En 2008, la quasi-totalité de l'augmentation a été absorbée par les transports publics. Ce n'est plus le cas en 2009, même si les transports publics croissent trois fois plus vite que le trafic routier. Ainsi, le Conseil d'Etat devrait réaliser son objectif de ramener la part des transports individuels motorisés de 75% en 2005 à 70% en 2012.

Pour la deuxième fois, le conseiller d'Etat François Marthaler, chef du Département des infrastructures, a présenté son bilan annuel de la mobilité dans le canton de Vaud. Tant la démographie vigoureuse que la bougeotte retrouvée des Vaudois posent un véritable défi aux autorités. Est-ce la conséquence de la baisse du prix du pétrole observée en 2009? Toujours est-il qu'après avoir stagné en 2008 (+ 0.4% pour 2.4% de croissance démographique), les transports individuels motorisés ont, sur les axes mesurés, suivi l'augmentation de la population : + 2%. Cela signifie que chaque Vaudois a roulé à peu près autant en 2009 qu'en 2008. Ses kilomètres supplémentaires, il les a parcourus en transports publics.

L'essentiel de la croissance de la mobilité est donc le fait des transports publics, qui augmentent de 6% en 2009. Cette évolution correspond à une nécessité: les valeurs-limites OPair, de qualité de l'air, sont encore dépassées sur la plupart des points du canton. C'est pourquoi de gros investissements sont en cours: introduction des nouvelles rames de train Flirt en 2009, cadence abaissée à 15 minutes sur le LEB, mise en service de la gare de Prilly-Malley en 2012, etc.

La route n'est pas oubliée: création et aménagement de plusieurs jonctions autoroutières d'ici 2015, achèvement de la route transchablaisienne en 2012, accélération de l'entretien des routes cantonales, assainissement des points noirs et bien d'autres projets.

Constat réjouissant: depuis fin janvier 2010, les bouchons ont disparu sur l'autoroute entre Morges et Ecublens. Selon les premiers résultats, la mise en service de la bande

d'arrêt d'urgence aux heures de pointe a montré son efficacité à absorber les pointes de trafic, même si cette solution ne peut être généralisée à l'ensemble du réseau des routes nationales.

Une stratégie de promotion du vélo et des plans de mobilité d'entreprise complète la panoplie des mesures prises. Le Canton sera donc en mesure de relever le défi posé par la forte demande en mobilité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 avril 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01, Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70, Leila Slama Lambelet, cheffe de la Division gestion du réseau du Service des routes, 021 316 70 95